

2019-2020

Master Cultures et Patrimoines de la Renaissance

1 - Présentation générale

- > Le parcours de master *Cultures et Patrimoines de la Renaissance* procède d'une refonte pédagogique du master *Renaissance* dispensé à Tours au CESR depuis de nombreuses années. Il intègre la mention Histoire Civilisation Patrimoine de la nouvelle École supérieure en Intelligence des Patrimoines (ESI-Pat) proposée par l'UFR Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) de l'Université de Tours.
- > Les enseignements qui relèvent du tronc commun de la mention Histoire Civilisation Patrimoine permettent aux étudiants d'obtenir ou de consolider une formation aux **outils numériques et informatiques**. Ils sont forts d'une longue tradition et expérience d'enseignement à et par la recherche.
- > Ce parcours qui dispense les savoirs fondamentaux des cultures et des patrimoines de la Renaissance est en étroite relation avec les axes et les programmes scientifiques de dimension internationale du Centre d'études supérieurs de la Renaissance. Les étudiants sont ainsi amenés à produire un mémoire de recherche et à suivre une formation pluridisciplinaire.
- > La formation s'appuie sur les enseignants-chercheurs du Centre d'études supérieures de la Renaissance.
- > Les enseignements sont **pluridisciplinaires** avec une prédominance de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'histoire des sciences et des techniques, de l'histoire des littératures européennes, des langues anciennes et modernes, de la philosophie, de la musique... Les étudiants sont ainsi confrontés à la diversité des approches et savoirs concernant la période de la Renaissance (de Pétrarque à Descartes). Un double cursus Humanités et Santé est également proposé aux étudiants et intégré à la formation.

2 - Admissions

- > La formation est ouverte à tous les étudiants en mesure de poursuivre une formation de master avec une dominante de recherches en sciences humaines et sociales. Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'étude, en formation continue, selon des modalités à déterminer au cas par cas.
- > La campagne de dépôt des dossiers de candidature se déroulera du 22 avril au 13 mai 2019, les dossiers seront à déposer en ligne sur le site de l'Université de Tours.
- > Le **dossier de candidature** comprend une lettre de motivation et la présentation d'un projet de recherche. Cette présentation vise à préciser le projet d'orientation. Le projet de recherche développé dans la candidature ne déterminera pas nécessairement celui qui sera effectivement développé durant la formation.
- > Attention ! Cette procédure relève d'un calendrier spécifique et requiert le niveau C1 en français.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

<https://esipat.univ-tours.fr/infos-pratiques/#contact>
master.cpr@univ-tours.fr

Responsables du parcours – Pascal Brioist, Silvère Menegaldo

Responsable de la scolarité – Cyrille Malapert

Responsable administrative – Marie Christine Jossec

3 – Présentation du parcours

- > Au fil des quatre semestres, le Master propose une formation complète et exigeante, qui réunit l'ensemble des savoirs impliqués dans les études renaissantes, et qui comprend également un certain nombre de compétences techniques transversales (méthodologie de la recherche et outils numériques, langue vivante, paléographie, latin, initiation à *indesign...*). Le programme d'enseignement est organisé de telle sorte qu'aucun étudiant ne peut demeurer enfermé dans un unique champ disciplinaire : le master met en effet en pratique du point de vue de la formation la pluridisciplinarité qui définit depuis plus d'un demi-siècle le travail de production scientifique du CESR
- > Tout en permettant aux étudiants d'affiner leur projet scientifique et professionnel en Master 2 (« ateliers » en lien avec les projets de recherche et de 1 à 3 stages), le Master est construit autour de la rédaction d'un véritable mémoire de recherche sur deux ans.

4 - Débouchés

- > Le parcours prépare les étudiants aux métiers de la recherche, de la culture, du patrimoine culturel principalement lié à la Renaissance, de l'édition et des bibliothèques avec une forte orientation en humanités numériques et en édition numérique. Il ouvre ainsi vers de nouvelles formes de professionnalisation et de nouveaux terrains de recherche de niveau Post-Master et Doctorat.

> Secteurs d'activité visés

- La formation et la recherche
- Les collectivités territoriales
- Le tourisme
- La muséographie
- La communication numérique
- L'édition traditionnelle et numérique

> Métiers visés

- Professeur des universités, Maître de conférences, chargé de recherche au CNRS (sur concours)
- Enseignant dans le secondaire (sur concours)
- Bibliothécaire (sur concours)
- Conservateur de musée (sur concours)
- Guide spécialisé
- Responsable du patrimoine dans une collectivité territoriale

- Chargé de communication
- Consultant
- Éditeur
- Responsable de *start-up* culturelle

5 - Corps enseignant

Les principaux intervenants dans le master sont actuellement :

- **Florence ALAZARD**, Maîtresse de conférences en histoire
- **Gilles BERTHEAU**, Maître de conférences en littératures européennes (anglais)
- **Alain BIDEAU**, Maître de conférences en littératures européennes (allemand)
- **Marion BOUDON-MACHUEL**, Professeure des universités en histoire de l'art
- **Nathalie BOULOUX**, Maîtresse de conférences en histoire
- **Marie-Elisabeth BOUTROUE**, Chercheuse CNRS, philologie (latine)
- **Pascal BRIOIST**, Professeur des universités en histoire
- **Pascale CHARRON**, Maîtresse de conférences en histoire de l'art
- **Sabrina FERRARA**, Maîtresse de conférences en littératures européennes (italien)
- **David FIALA**, Maître de conférences en musicologie
- **Frédérique FOUASSIER**, Maîtresse de conférences en littératures européennes (anglais)
- **Juan Carlos GARROT ZAMBRANA**, Professeur des universités en littératures européennes (espagnol)
- **Stéphan GEONGET**, Professeur des universités en littérature française (XVI^e siècle)
- **Laurent GERBIER**, Maître de conférences en philosophie
- **Rémi JIMENES**, Maître de conférences en littérature française (XVI^e siècle) et histoire du livre
- **Anna MATHESON**, Maîtresse de conférences en littératures européennes (anglais)
- **Silvère MENEGALDO**, Professeur des universités en littérature française (Moyen Age)
- **Hélène MICHON**, Maîtresse de conférences en littérature française (XVII^e siècle)
- **Yves PAUWELS**, Professeur des universités en histoire de l'art
- **Concetta PENNUTO**, Maîtresse de conférences en histoire des sciences
- **Benoist PIERRE**, Professeur des universités en histoire
- **Aurélien ROBERT**, Chercheur CNRS, philosophie
- **Alain SALAMAGNE**, Professeur des universités en histoire de l'art
- **Daniel SAULNIER**, Ingénieur de recherche HDR, musicologie
- **Claire SICARD**, Maîtresse de conférences en littérature française (XVI^e siècle)

6 – Calendrier

Semestre 1

Réunion de rentrée : lundi 3 septembre 2019 à 14h

Cours : 4 septembre au vendredi 20 décembre 2019

Pause pédagogique : du 28/10 au 01/11/2019

Vacances de Noël : du 21/12/2019 au 05/01/2020

Examens 1^{re} session : du lundi 16 au 20/12/2019 et du
06 au 10/01/2020

Semestre 2

Cours : du lundi 6 janvier au vendredi 10 avril
2020

Vacances de Pâques : du 11/04 au 26/04/2020

Examens 1^{re} session : du 27/04 au 30/04/2020

Examens 2^e session : 08 au 10/06/2020

Soutenances des mémoires : 17/06/2020 au
plus tard

7 - Détail de la formation

Master 1 – Semestre 1

TRONC COMMUN MENTIONS HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE & HUMANITÉS NUMÉRIQUES	12h
Introduction générale à la formation : recherche, patrimoines et numérique – 4h CM et 8h TD	12h
TRONC COMMUN MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE	52h
Méthodologie de la recherche – 18h TD Introduction à la structuration de données – 8h TD Culture numérique et outils informatiques : traitement de l'image – 8h TD	34h 1 ECTS Coef 1
Langue vivante : anglais (2 groupes de niveau) – 18h TD	18h 1 ECTS Coef 1
MODULE DE RENFORCEMENT	24h (au choix 2/5)
Paléographie française de la Renaissance – 12h TD Initiation à la paléographie (niveau 1) : déchiffrement des écritures livresques et documentaires des XV ^e -XVII ^e siècles. <u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes	12h 1 ECTS Coef 1
Latin de la Renaissance – 12h TD Étude de la langue latine de la Renaissance en alternant moments d'apprentissage théorique et exercices pratiques sur des textes variés. <u>Enseignants</u> : Marie-Élisabeth Boutroue, Daniel Saulnier	12h 1 ECTS Coef 1
Civilisation de la Renaissance en anglais – 12h TD : les Tudors Ce cours portera sur les aspects politiques, théologiques et culturels de la longue période qui va de 1485 à 1603, durant laquelle l'Angleterre fut gouvernée par une série de souverains Tudors (Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, Marie I, Elisabeth I). <u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Anna Matheson	12h 1 ECTS Coef 1

<p>Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD</p> <p>Le <i>Quattrocento</i> (6h) et le <i>Cinquecento</i> (6h) italiens.</p> <p><u>Enseignant</u> : Massimo Scandola</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>OU 1 EC hors-UFR ou hors-Parcours – 12h TD</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>MODULE 1 INTRODUCTION À LA RENAISSANCE – 60h CM</p>	<p>60h 10 ECTS Coef 2</p>
<p>Ce module permettra aux étudiant.e.s de mieux comprendre les notions et concepts nécessaires à l'étude pluridisciplinaire de la Renaissance</p> <p>1.1 Une Renaissance, des Renaissances</p> <p>Cet EC familiarisera les étudiant.e.s avec l'historiographie de la Renaissance. Il permettra d'abord de réfléchir aux renaissances médiévales (1 séance), puis d'analyser les renaissances extra-européennes (1 séance), avant de préciser la chronologie complexe de la Renaissance européenne (1 séance) et d'interroger les usages contemporains de la Renaissance (1 séance).</p> <p><u>Enseignants</u> : Nathalie Bouloux, Florence Alazard, Pascal Brioist, Benoist Pierre</p> <p>1.2 Une révolution de la pensée et un nouveau rapport à Dieu ?</p> <p>Il s'agira de comprendre comment la Renaissance a favorisé l'émergence de nouvelles façons de penser : comment les processus d'apprentissage et de réflexion sont-ils transformés ? On envisagera ainsi les formes discursives de la philosophie (1 séance), la classification des savoirs et les arts de la mémoire (1 séance), la rénovation pédagogique (1 séance) et un nouveau rapport à Dieu (1 séance).</p> <p><u>Enseignants</u> : Aurélien Robert, Pascal Brioist, Stéphan Geonget, Hélène Michon</p> <p>1.3 États et pouvoirs à la Renaissance</p> <p>On observera, à l'échelle européenne, les modifications introduites par la Renaissance dans la genèse de l'État moderne : y a-t-il un État de la Renaissance ? Comment s'organisent les pouvoirs ?</p> <p>Anatomie socio-culturelle de l'État et des pouvoirs à la Renaissance (6h) ; La cité, l'État, l'Empire (6h).</p> <p><u>Enseignants</u> : Benoist Pierre, Laurent Gerbier</p>	<p>5 enseignements 12hCM chacun</p>

1.4 Création et innovation à la Renaissance

La Renaissance s'est construite sur la notion de création, mais qu'est-ce que le geste créateur ? Que fait-on quand on innove ?

Les théories de la création (6h) ; L'innovation dans les sciences et techniques (6h).

Enseignants : Stéphan Geonget, Pascal Brioist

1.5 Un nouveau rapport au monde

À la Renaissance, on accède au monde selon de nouvelles modalités : comment les cinq sens sont-ils mobilisés pour comprendre le monde ? Comment appréhende-t-on un monde dont les horizons sont de plus en plus étendus ?

Histoire des sensibilités (6h) ; L'élargissement du monde (6h).

Enseignants : Pascal Brioist, Nathalie Bouloux

MODULE 2

SAVOIRS ET SOCIÉTÉ À LA RENAISSANCE – 60H CM

60h
 10 ECTS
 Coef 2

Le module 2 propose une introduction aux savoirs de la Renaissance saisis dans leur circulation matérielle (diffusion des textes et des traductions, enjeux de pouvoir et pratiques sociales) et dans leur structure intellectuelle (mutation des régimes du savoir, émergence de nouveaux problèmes), avec une attention particulière aux questions scientifiques, philosophiques, juridiques, économiques et religieuses.

2.1 Savoirs scientifiques et techniques

Les savoirs scientifiques et techniques dans leurs relations aux pouvoirs et à la société : patrons, savants, artisans et ingénieurs (4h).

Les liens entre connaissances astrologiques, magie et médecine (4h).

La révolution astronomique (Copernic, Képler, Galilée) (4h).

Enseignants : Pascal Brioist, Concetta Pennuto, Aurélien Robert

2.2 Économie et société

« Entre deux crises » : c'est ainsi qu'un historien définissait la période de la Renaissance, quand d'autres analysaient la Renaissance artistique comme le résultat d'une transformation du comportement économique des élites italiennes face au déficit de rentabilité de certains grands secteurs. On cherchera donc à comprendre le monde économique et social de la Renaissance : développement de la banque et du commerce, mais aussi croissance de la pauvreté, crises. Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent.

Enseignante : Florence Alazard

5
 enseignements
 12h CM
 chacun

<p>2.3 Anciens et nouveaux savoirs philosophiques</p> <p>Philosophie de la nature et philosophie de l'esprit. Le but de ce cours est double : comprendre comment les philosophes de la Renaissance abordaient la nature en général et l'esprit en particulier, mais aussi interroger les grands récits de la modernité encore très importants dans l'historiographie de la Renaissance (Burckhardt, Duhem, Koyré, Blumenberg, Greenblatt, etc.). En mêlant ces deux approches, nous tenterons de distinguer le plus précisément possible les changements qui s'opèrent en philosophie entre le XIV^e et le XVI^e siècle.</p> <p><u>Enseignant</u> : Aurélien Robert</p> <p>2.4 Savoirs juridiques et politiques</p> <p>Parlements et assemblées, théorie et pratique du droit ; droits savants et coutumes (6h). Droit naturel et droit de la raison (6h).</p> <p><u>Enseignants</u> : Stéphan Geonget, Laurent Gerbier</p> <p>2.5 Croyances et pratiques religieuses</p> <p>La messe en débat : les enjeux théologiques de la pratique contestée (6h). Qu'est-ce qu'un hérétique ? (6h)</p> <p><u>Enseignants</u> : Pascal Brioist, Hélène Michon</p>	
<p>DOSSIER DE RECHERCHE Pré-mémoire</p>	<p>6 ECTS Coef 7</p>

Master 1 – Semestre 2

<p>TRONC COMMUN MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE</p>	
<p>Méthodologie de la recherche – 6h TD</p> <p>Culture écrite : initiation à In Design – 12h TD</p> <p>Culture écrite : introduction au CMS – 12h TD</p>	<p>30h 2 ECTS Coef 1</p>
<p>Langue : anglais (2 groupes de niveau) – 18h TD</p>	<p>18h 1 ECTS Coef 1</p>

MODULE DE RENFORCEMENT	24h
<p>Le module de renforcement a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir sa compétence dans les domaines qui correspondent plus particulièrement à sa recherche et à son projet professionnel.</p>	<p>2/5 enseignement au choix, de 12h chacun</p>
<p>Paléographie française de la Renaissance (niveau 2) – 12h TD</p> <p>Initiation au déchiffrement des cursives documentaires des XV^e-XVII^e siècles sur la base de textes tirés des fonds d'archives. Prérequis : avoir suivi le cours « d'Initiation à la paléographie (niveau 1).</p> <p><u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Latin de la Renaissance – 12h TD</p> <p>Etude de la langue latine de la Renaissance en alternant moments d'apprentissage théorique et exercices pratiques sur des textes variés.</p> <p><u>Enseignants</u> : Marie-Élisabeth Boutroue, Daniel Saulnier</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance en anglais : les Stuarts – 12h TD</p> <p>Ce cours sera l'occasion d'examiner l'évolution politique, théologique et culturelle de la Grande-Bretagne sous le règne des Stuarts, en réfléchissant à la manière dont – peut-être – elle entre dans une Modernité qui serait inaugurée par l'événement majeur que constitue la Révolution anglaise.</p> <p><u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Anna Matheson</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD</p> <p>Le <i>Quattrocento</i> (6h) et le <i>Cinquecento</i> (6h) italiens.</p> <p><u>Enseignant</u> : Massimo Scandola</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Ou 1 UE hors UFR ou hors parcours</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>

MODULE 3 RENAISSANCE DES ARTS – 60 CM	60h (au choix 5/6) 10 ECTS Coef 2
<p>3.1 Les arts visuels : artistes, commanditaires et fonctions des œuvres</p> <p>Ce cours vise à introduire aux problématiques propres aux arts de l'image en Italie, en France et en Flandre entre les XV^e et XVI^e siècles.</p> <p>Afin de se rapprocher de l'expérience des œuvres à la Renaissance, il s'agira notamment d'étudier le fonctionnement de la commande et de la production artistique au travers d'études de cas.</p> <p><u>Enseignante</u> : Pascale Charron</p>	<p>12h</p>
<p>3.2 Architecture</p> <p>a. Architecture 1 : le gothique dans l'Europe du Nord (1480-1550)</p> <p>Dans le domaine architectural le début du XVI^e siècle fut riche en propositions nouvelles et controverses. Depuis quelques années la recherche s'est intéressée au « gothique de la Renaissance » (vers 1500-1530), autrefois qualifié de « gothique tardif », époque pourtant foisonnante d'innovations et d'inventions de la part des architectes et artistes, tant en France qu'en Europe, dans le domaine de l'architecture comme dans celui de son décor. La réflexion concernera l'Europe du Nord, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et le monde germanique ; les œuvres et les hommes.</p> <p><u>Enseignant</u> : Alain Salamagne</p> <p>b. Architecture 2 : la naissance de l'architecture en Italie</p> <p>Le cours analysera les trois principaux foyers chronologiques et géographiques de la Renaissance architecturale en Italie : Florence au début du XV^e siècle, Milan et l'Italie du Nord au cours du Quattrocento, et Rome à partir des années 1500.</p> <p><u>Enseignant</u> : Yves Pauwels</p> <p>c. Architecture 3 : la diffusion des modèles italiens en Europe</p> <p>Les modèles successivement mis au point en Italie connaissent une diffusion rapide en Europe au cours du XVI^e siècle. Le cours abordera les spécificités qui, en Espagne, en France et dans les pays germaniques, caractérisent l'adaptation des nouveaux langages architecturaux aux particularismes locaux.</p> <p><u>Enseignant</u> : Yves Pauwels</p>	<p>12h</p> <p>12h</p> <p>12h</p>
<p>3.3 Introduction à la musique de la Renaissance</p> <p>Ce cours pourrait être consacré au rôle joué par la musique dans l'émergence d'une « Renaissance des arts » considérée à la fois comme un ensemble de faits historiques et</p>	<p>12h</p>

<p>comme une construction intellectuelle. De la sorte, ce séminaire porterait essentiellement sur la fabrique des discours sur la musique ainsi que sur leur articulation à la culture humaniste durant une période courant du XV^e au début du XVII^e siècle, en offrant au passage un survol des répertoires musicaux accessible aux étudiants de toutes disciplines.</p> <p><u>Enseignant</u> : David Fiala</p>	
<p>3.4 Les arts de la scène</p> <p>La Renaissance voit naître un nouveau théâtre dont l'un des traits les plus saillants est le fait d'être joué par des acteurs professionnels dans des lieux dont l'accès est payant. Le cours sera consacré à l'étude des transformations qui en découlent : troupes d'acteurs, salles, espace scénique, décors, costumes...</p> <p>Les professeurs interviendront sur des dossiers spécifiques selon les différentes aires culturelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre espagnol : l'émergence des acteurs professionnels, d'un théâtre professionnel, conditions scéniques - 6h - Panorama des pratiques scéniques dans l'Angleterre de la première modernité (origines médiévales de ce théâtre, professionnalisation des troupes d'acteurs, l'espace du théâtre, la masculinité de la scène, costumes et accessoires, pour quel public, etc.) - 4h - Musique dans le théâtre jusqu'à la naissance de l'opéra - 2h <p><u>Enseignants</u> : Juan-Carlos Garrot, Frédérique Fouassier, David Fiala</p>	<p>12h</p>
<p>MODULE 4 LA RENAISSANCE DES LETTRES ET DES IDÉES – 60h CM</p>	<p>60h 9 ECTS Coef 2</p>
<p>4.1 Langues et littératures vernaculaires dans l'Europe de la Renaissance</p> <p>a. Langue et littérature françaises – 12h</p> <p>Du Moyen Age à la Renaissance s'invente et se développe une nouvelle littérature, en même temps qu'une nouvelle langue, le français, qui peu à peu va s'imposer, notamment face au latin, dans tous les domaines de la connaissance et de la communication (scolaire ou administrative), sans oublier la religion. L'objet de ce cours sera d'illustrer par des exemples variés ce qui se joue pour la langue et la littérature françaises dans cette période cruciale de leur affirmation.</p> <p><u>Enseignants</u> : Stéphan Geonget, Silvère Menegaldo</p>	<p>24h</p>

<p>b. Domaines allemand, anglais, espagnol et italien – 12h</p> <p>Domaine espagnol : L’essor culturel de l’Espagne impériale. On étudiera l’affirmation du castillan en tant que langue de culture en même temps que l’Espagne devient l’empire le plus puissant de l’Occident chrétien.</p> <p>Domaine italien : Les séances porteront sur le débat autour de la « questione della lingua » au XVI^e siècle et sur le rapport dialectique entre littérature latine et littérature italienne au XV^e et XVI^e siècle.</p> <p><u>Enseignants</u> : Alain Bideau, Gilles Bertheau, Juan-Carlos Garrot, Massimo Scandola</p>	
<p>4.2 La République européenne des lettres</p> <p>Approche de la république des lettres : le patronage des activités littéraires ; réseaux épistolaires et recueils de lettres à la Renaissance ; l’émergence de l’histoire littéraire ; les ouvrages collectifs (tombeaux, recueils, anthologies) – 6h</p> <p>Présentation des réseaux de circulation des idées, des formes littéraires et des courants de pensée à travers l’Europe – 6h</p> <p><u>Enseignants</u> : Rémi Jimenes, Stéphan Geonget</p>	<p>12h</p>
<p>4.3 Les textes fondamentaux de l’humanisme européen</p> <p>Erasme, <i>L’Eloge de la folie</i> – 4h</p> <p>Textes de l’humanisme italien – 8h</p> <p><u>Enseignants</u> : Claire Sicard, Massimo Scandola</p>	<p>12h</p>
<p>4.4 Les genres littéraires en question</p> <p>Les genres antiques à la fin du Moyen Age et à la Renaissance, entre continuité, adaptation et réinvention. L’intention de ce cours est de mettre en avant des genres emblématiques – ainsi le poème épique, la tragédie et la comédie, la satire, la fable, etc. – de l’Antiquité gréco-latine et de voir comment ils sont réinvestis aux XV^e et XVI^e siècles, le plus souvent par le biais de traductions ou d’adaptations, préalables à de nouvelles créations.</p> <p><u>Enseignants</u> : Stéphan Geonget, Silvère Menegaldo</p>	<p>12h</p>
<p>STAGE court de 4 à 8 semaines et/ou MÉMOIRE DE PARCOURS (recherche fondamentale et/ou pratique qui intègre le stage)</p> <p>ÉLABORER SON PROJET PROFESSIONNEL – 10h TD</p>	<p>6 ECTS Coef 12</p>

Master 2 – Semestre 3

TRONC COMMUN MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE	38h
Gestion de projet – 12h TD Culture numérique et outils informatiques : vocabulaires pro XML : TEI, EAD, FRBR, ontologies – 8h TD	20h 1 ECTS Coef 1
Langue : anglais (2 groupes de niveau) – 18h TD	18h 1 ECTS Coef 1
MODULE DE RENFORCEMENT	24h
Le module de renforcement a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir sa compétence dans les domaines qui correspondent plus particulièrement à sa recherche et à son projet professionnel	(2/5 enseignement au choix)
Paléographie française de la Renaissance (niveau 3) – 12h TD Initiation au déchiffrement des cursives documentaires des XV ^e -XVII ^e siècles sur la base de textes tirés des fonds d'archives. Prérequis : avoir suivi le cours de paléographie (niveau 2). <u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes	12h 1 ECTS Coef 1
Latin de la Renaissance – 12h TD Étude de la langue latine de la Renaissance en alternant moments d'apprentissage théorique et exercices pratiques sur des textes variés. <u>Enseignants</u> : Marie-Élisabeth Boutroue, Daniel Saulnier	12h 1 ECTS Coef 1
Civilisation de la Renaissance en anglais – 12h TD Écrire l'histoire à la Renaissance : Angleterre, France, Italie. (6h) Histoire populaire en Angleterre et en Europe : les femmes en marge de l'histoire. (6h) <u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Frédérique Fouassier	12h 1 ECTS Coef 1
Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD Le <i>Quattrocento</i> (6h) et le <i>Cinquecento</i> (6h) italiens.	12h 1 ECTS

<u>Enseignant</u> : Massimo Scandola	Coef 1
OU 1 EC hors-UFR ou hors-Parcours – 12h TD	12h 1 ECTS Coef 1
MODULE 5 SAVOIRS, THÉORIES, PRATIQUES, CIRCULATIONS - 48h CM	48h (2/3 au choix) 6 ECTS Coef 2
<p>5.1 Faire et savoir</p> <p>a. Sciences, techniques et connaissances pratiques</p> <p>Les sciences et les techniques à la Renaissance dans la perspective de la redécouverte de l'Antiquité mais aussi des changements de paradigmes. L'accent sera mis tout particulièrement sur l'articulation entre le faire (les gestes, expérimenter, observer, collectionner) et les savoirs.</p> <p>Les savoirs astronomiques : il s'agira d'explorer le contexte historique et scientifique dans lequel Nicolas Copernic et ses continuateurs, comme Galilée, proposent le système héliocentrique comme doctrine alternative au système géocentrique aristotélico-ptoléméen.</p> <p><u>Enseignants</u> : Pascal Brioiist, Concetta Pennuto</p> <p>b. La santé : savoirs, acteurs, gestes</p> <p>Des idées reçues et des lieux communs circulent encore aujourd'hui sur la formation des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, ainsi que sur l'exercice de l'art médical à la première modernité. Ce cours propose d'étudier les gestes de santé et les savoirs, la relation entre soignants et soignés à partir des notions de santé et de patient en se basant sur les sources.</p> <p><u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p>	24 h
<p>5.2 Penser l'homme de la Renaissance</p> <p>a. L'homme, la nature et le monde</p> <p>Anthropologie philosophique : il s'agira d'une part d'étudier les pensées de la nature humaine et d'autre part de présenter l'émergence de l'idée de condition humaine et la genèse du sujet moderne.</p> <p><u>Enseignant</u> : Laurent Gerbier</p>	24h

b. Le corps à la Renaissance

À partir de l'étude des premières dissections en milieu universitaire (XIII^e-XIV^e siècle), le cours permet de se pencher sur la « (re)découverte » d'un corps observé, touché, exploré par les sens. Les médecins mettent leurs connaissances anatomiques au service du diagnostic et de l'administration des traitements, mais ils ne dédaignent pas de collaborer avec les artistes pour représenter le corps.

Enseignante : Concetta Pennuto

5.3 Livres, auteurs, lecteurs

a. Les réseaux et les lieux du savoir – 8h

Dans les années 1530-1540, sous l'autorité et l'influence stimulantes de François I^{er}, considéré comme un grand protecteur des Lettres et des Arts et lui-même poète, la cour de France est non seulement un lieu de pouvoir, mais aussi un lieu de savoir. Ce cours envisagera la façon dont l'usage du vers traduit, notamment dans l'espace du livre manuscrit, l'appétit de connaissances du milieu curial, son constant souci d'établir des connivences et de renforcer ses réseaux en même temps qu'une sociabilité pétillante et joyeuse.

Enseignante : Claire Sicard

b. Genres et formes littéraires – 8h

Axé sur la période charnière entre Moyen Age et Renaissance, ce cours aura notamment pour objet de montrer que l'écriture littéraire entre 1450 et 1550 repose à la fois sur la permanence et sur le renouvellement de genres et de formes déjà existants au Moyen Age, qui survivent et se transforment. Ce sera aussi l'occasion d'interroger la notion de renaissance, avec ce qu'elle peut avoir de posture, qui ne doit pas faire oublier les phénomènes essentiels de continuité entre XV^e et XVI^e siècle.

Intervenants : Silvère Menegaldo

c. Culture de l'écrit et de l'imprimé – 8h

Ce cours se propose d'étudier le rôle joué par l'imprimerie dans le renouvellement des activités intellectuelles à la Renaissance. Après avoir situé dans le temps et l'espace l'invention et la diffusion de la typographie, on tâchera de mettre en évidence l'importance de la "révolution de l'imprimé" (Eizenstein) dans la société du XVI^e siècle. On y étudiera la place de l'imprimerie dans la rénovation des langues vernaculaires, dans la diffusion du savoir scientifique et philologique, ainsi que sa place dans la propagande politique et religieuse au XVI^e siècle.

Enseignant : Rémi Jimenes

24h

<p>MODULE 6 CULTURES DE LA PLURALITÉ RELIGIEUSE ET POLITIQUE 48h CM</p>	<p>48h 6 ECTS Coef 2</p>
<p>Cette UE se situe dans le prolongement des modules 1 et 2 du M1. Il s'agira d'étudier plus particulièrement les enjeux de la pluralité religieuse et politique et son expression en Europe à la Renaissance, tant du point de vue des dynamiques (réformes, droits) que des conflits (guerre, pacification). Ce monde pluriel, traversé par des échanges, des rivalités et des guerres, se révèle en effet très fécond.</p>	<p>(2/3 enseignements aux choix)</p>
<p>6.1 Dynamiques religieuses</p> <p>L'UE concerne principalement les affrontements religieux internes au monde chrétien, mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Il s'agira donc d'étudier à la fois la nature des conflits (guerres de religion), le point de vue doctrinal (tolérance) autant que les transformations des pratiques religieuses.</p> <p>Les affrontements religieux - 12h ; La contre-réforme irlandaise pendant la loi pénale anglaise - 4h ; Réforme et littérature allemande - 4h ; Le chant au centre des conflits - 4h.</p> <p><u>Enseignants</u> : Pascal Brioist, Anna Matheson, Alain Bideau, Daniel Saulnier</p>	<p>24h</p>
<p>6.2 Formes du conflit et de sa résolution</p> <p>L'importance des conflits génère une culture de guerre dont la nature varie selon les espaces, les lieux et les formes mêmes du conflit. Paradoxalement, c'est dans ce cadre conflictuel que s'élaborent et s'affirment des pratiques de résolution des conflits (édits de tolérance, pacification).</p> <p>Cultures de guerre - 8h ; Pratiques de la guerre - 8h ; Résolution des conflits - 8h.</p> <p><u>Enseignants</u> : Florence Alazard, Pascal Brioist, Stéphan Geonget et Laurent Gerbier</p>	<p>24h</p>
<p>6.3 Etats, culture et société de cour</p> <p>Les États sont ébranlés par la pluralité politique et religieuse : des dynamiques sont à l'œuvre dans toute l'Europe pour tenter de stabiliser les cités, les États et les Empires. Il s'agira d'étudier ces dynamiques curiales, juridiques et administratives pour en mesurer les effets sur les États et les sociétés de cour.</p> <p>Les idées politiques - 10h ; Les sociétés de cour - 10h ; Théories du contrat et de la monarchie absolue sous Jacques VI^{er} - 4h.</p> <p><u>Enseignants</u> : Laurent Gerbier, Benoist Pierre, Gilles Bertheau</p>	<p>24h</p>
<p>MODULE 7 ARTS PERFORMATIFS ET CULTURE DE L'IMAGE - 48h CM</p>	<p>48h 6 ECTS Coef 2</p>

<p>L'ambition de ces séminaires est d'interroger les processus de création des images et les différentes méthodes de lecture à la lumière des recherches actuelles menées dans le domaine des arts visuels entendus au sens large (peinture, arts graphiques, sculpture, enluminure...).</p>	<p>(2/3 enseignements au choix)</p>
<p>7.1. Approches de l'image</p> <p>a. Le cours posera la question des statuts respectifs du texte et des illustrations dans le genre particulier des traités d'architecture et des éditions du texte fondamental de Vitruve, en étudiant un certain nombre de cas significatifs italiens (Serlio, Palladio, Vignole), espagnols (Sagredo) et français (Delorme, Bullant) (12h).</p> <p>b. Modèles, citations, inventions : méthodes de production et originalité des œuvres sculptées (12h).</p> <p><u>Enseignants</u> : Yves Pauwels, Delphine Rabier</p>	<p>24h</p>
<p>7.2 Théories et pratiques artistiques</p> <p>a. Théories et pratiques de l'architecture (12h)</p> <p>« Architectes et ingénieurs (1480-1550), entre théorie et pratique » : Des recueils de dessins de Villard de Honnecourt, Francesco di Giorgio, Léonard de Vinci, Dürer, etc. ou encore des traités restés manuscrits, émerge un ensemble de connaissances qu'il importe de confronter à la réalité de la pratique opératoire en architecture. La réflexion portera sur les relations entre les savoirs et leurs applications en scrutant aussi le rôle joué par les ingénieurs, qui jouèrent un rôle essentiel à la Renaissance dans le domaine des techniques, des fortifications et de l'urbanisme.</p> <p>« Nature et interaction des théories et pratiques architecturales à la Renaissance » : Les séances aborderont succinctement une problématique fondamentale de l'architecture de la Renaissance : l'irruption de l'imprimé dans le domaine d'une pratique jusque là concernée essentiellement par des savoir-faire, transmis oralement, qui se métamorphose en discipline formalisée et "réduite en art" dont la théorie concerne autant le public des amateurs que le monde professionnel.</p> <p><u>Enseignants</u> : Alain Salamagne, Yves Pauwels</p> <p>b. Théories et compositions musicales (12h)</p> <p>En s'appuyant sur les principales caractéristiques de la théorie musicale à la Renaissance, ce séminaire serait consacré à une découverte de leur réinvestissement dans le champ de la composition musicale, ainsi qu'à une approche des modalités concrètes des processus de "création" musicale (enseignement de la musique, articulation improvisation/écriture, composition successive/simultanée...).</p> <p><u>Enseignants</u> : David Fiala</p>	<p>24h</p>

<p>7.3. Les arts performatifs</p> <p>a. Théâtre européen (12h)</p> <p>Le théâtre allemand, anglais, espagnol (la « comédie nouvelle en Espagne » : naissance d'un nouveau théâtre), français, italien (l'essor du "teatro regolare" et la diffusion de la « commedia dell'arte » en Italie et en France au XVI^e-XVII^e siècles).</p> <p><u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Alain Bideau, Frédérique Fouassier, Juan-Carlos Garrot, Stéphan Geonget, Massimo Scandola</p> <p>b. Musique et rituels (12h)</p> <p>Après avoir jeté les bases anthropologiques de la question, le séminaire décrira et commentera l'importance de la musique dans les rituels catholiques à la Renaissance ; il fournira une explication de la terminologie et des structures de ces rituels ; il réservera une place à la musique de la Réforme et de la Contre-Réforme.</p> <p><u>Enseignant</u> : Daniel Saulnier</p>	<p>24h</p>
<p>DOSSIER DE PARCOURS Pré-mémoire de parcours 2^e année</p>	<p>8 ECTS Coef 12</p>

Master 2 – Semestre 4

<p>MODULE 8 – 58 TD</p>	<p>58h 12 ECTS Coef 2</p>
<p>3 ATELIERS au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui ne partent pas en stage et font un mémoire de recherche</p> <p>OU</p> <p>2 ATELIERS au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE COURT avec un mémoire de recherche avec éventuellement un volet pratique (de 4 à 8 semaines)</p> <p>OU</p> <p>1 ou 2 ATELIERS au choix formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE LONG avec mémoire de stage avec volet recherche (de 3 à 6 mois)</p>	
<p>DOSSIER DE PARCOURS : MÉMOIRE DE RECHERCHE</p>	<p>18 ECTS Coef 16</p>

8 – Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche est l'élément le plus important du parcours du master CPR. Il permet d'évaluer les capacités de l'étudiant à conduire une recherche sur deux années.

Le mémoire est encadré par un enseignant-chercheur ou un chercheur du CESR. Le sujet du mémoire est choisi en concertation entre l'étudiant et son directeur. Il doit permettre le développement d'une recherche sur une année seulement ou sur les deux ans. Ce directeur de recherche joue aussi le rôle de directeur d'études : c'est avec ses conseils et son avis que sont choisis les cours suivis à chaque semestre.

Le suivi du mémoire de recherche est évalué au cours des 4 semestres : 1. Phase de mise en place (pré-mémoire 1) ; 2. Soutenance du premier mémoire de recherche ; 3. Développement de nouveaux axes (pré-mémoire 2) ; 4. Soutenance du mémoire final. Cette structure permet une flexibilité suffisante pour modifier ou changer de sujet le cas échéant entre la première et la seconde année de Master, et pour accueillir des étudiants qui souhaiteraient rejoindre la formation au niveau du Master 2 (étudiants détenteurs d'un Master 1) ou d'un Post-Master (étudiants détenteurs d'un Master 2).

Le mémoires de recherche de chacune des deux années (60 à 80 pages ; espaces, notes et annexes comprises) doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements
- un avant-propos (facultatif)
- le texte (introduction, parties, conclusion)
- la présentation des sources et de la bibliographie
- un sommaire et/ou une table des matières
- des annexes (facultatif)
- un index (facultatif)

le mémoire est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

9 – Le mémoire de stage (stages longs uniquement)

Généralités

Dans le parcours CPR, le mémoire de recherche pourra prendre la forme exceptionnelle d'un mémoire de stage, la recherche étant alors pour partie nourrie dans le cadre particulier d'un stage long au cours de la seconde année de master. Le pré-mémoire de recherche correspondra aux consignes données pour le mémoire de recherche. Le mémoire de stage (50 à 80 pages ; espaces, notes et annexes comprises) doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

Le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

Sens et finalité du mémoire de stage

Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

> **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le mémoire. Cependant le mémoire ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le mémoire doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

> **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans

leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un compte-rendu strictement descriptif des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

> **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni un musée tout le secteur du patrimoine, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

Contenu du mémoire

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

> **Mise en perspective** : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.

- > **Structure d'accueil** : le mémoire doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).
- > **Déroulement du stage** : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.
- > **Séquences de tâches** : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.
- > **Confidentialité** : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

Annexes

En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- > **Présentation de la structure** : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
- > **Présentation du travail accompli par l'étudiant** : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).

On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.